

# RENCONTRES EMPLOI / RH

Comment promouvoir l'égalité et prévenir les discriminations dans les politiques RH ?

# Le rôle des collectivités locales dans la lutte en faveur de l'égalité

---

- ▶ Des collectivités locales garantes du pacte républicain.
- ▶ Les discriminations constituent un délit, selon la loi. Elles se développent dès lors que se creusent les inégalités.



# Le rôle des collectivités locales dans la lutte en faveur de l'égalité

---

- ▶ Les collectivités locales : acteurs de proximité
- ▶ Le devoir d'exemplarité



# Les inégalités dans la FPT

---

- ▶ Les stéréotypes aux origines des discriminations.
- ▶ La FPT mieux protégée face aux inégalités ?
- ▶ Quelques chiffres
  - ▶ Les femmes plus nombreuses dans la FPT sont moins représentées parmi les cadres
  - ▶ 83 % des postes à temps partiel occupés par des femmes
  - ▶ En 2013, le salaire net mensuel moyen est de 1769 € pour les femmes et 1963 € pour les hommes
  - ▶ La part de femmes parmi les maires de communes est de 16 %



# Inégalités et politiques publiques

---

- ▶ Les CT, à travers la mise en place de politiques publiques peuvent indirectement générer des discriminations
- ▶ La nécessité de proposer des actions spécifiques et transversales (approche intégrée)



# Pourquoi réaliser un diagnostic territorial

---

- ▶ Des inégalités entre les femmes et les hommes à tous les niveaux
- ▶ Déployer des politiques publiques adaptées aux besoins des habitant.e.s
- ▶ Une obligation légale



# Comment le diagnostic a-t-il été réalisé

---

- ▶ Le groupe EGAE
- ▶ La constitution d'un comité de pilotage
- ▶ L'identification de cinq services pilotes



# Méthodologie

---

- ▶ Une phase de mobilisation et de sensibilisation
- ▶ Un état des lieux des cinq services pilotes
- ▶ Des questionnaires diffusés aux agent.e.s et aux habitant.e.s
- ▶ Le repérage de bonnes pratiques dans d'autres collectivités





# Les constats : RH

---

- ▶ Des indicateurs plutôt satisfaisants en matière d'égalité professionnelle en 2018
  - ▶ Les femmes sont majoritaires dans la collectivité : 68 %
  - ▶ Seules les filières technique et animation apparaissent mixtes. Les femmes sont globalement représentées dans toutes les autres filières.
  - ▶ Les femmes sont davantage représentée dans les catégories A (8% et 5%) et B (15% et 10%) tandis que les hommes le sont dans la catégorie C (85% et 77%)
  - ▶ Bien qu'elles soient majoritaires dans les catégories A et B, les femmes ont toutefois moins le rôle de manager que les hommes (16% contre 19%)
  - ▶ Pour autant, la direction générale a été intégralement féminine pendant plus de 5 ans et 9 responsables de pôle sur 11 sont des femmes . A ce jour, 1 femme et 2 hommes constituent la direction générale.
  - ▶ 4,5% des agentes exercent à temps partiel (99% de femmes parmi les temps partiels)
- ▶ Des outils RH disponibles qui pourront être revus ou formalisés
- ▶ Des marges de manœuvre en termes de mixité des métiers, de formation à l'égalité et d'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle



# Quelques exemples de préconisations : RH

---

- ▶ Intégrer l'égalité professionnelle de manière transversale dans les outils de gestion RH
- ▶ Créer des outils spécifiques pour mieux concilier les temps de vie personnelle et professionnelle
- ▶ Promouvoir la mixité des métiers au sein de la collectivité
- ▶ Intégrer au plan de formation, la formation des agent(e)s et encadrant(e)s à l'égalité professionnelle, la lutte contre les stéréotypes et l'intégration de l'égalité dans leurs pratiques professionnelles



# Les constats : Enfance & petite enfance

---

- ▶ Des préoccupations égalitaires au sein du service
- ▶ Des enjeux de valorisation des compétences et des métiers de la petite enfance
- ▶ Des stéréotypes sur les compétences et qualités des femmes et des hommes
- ▶ Une difficulté à faire vivre la mixité au sein des équipes avec une minorité d'hommes
- ▶ Un système implicite de représentations qui associe aux deux sexes des rôles et des activités différents
- ▶ Des supports pédagogiques ou ludiques souvent porteurs de stéréotypes



# Quelques préconisations : Enfance & petite enfance

---

- ▶ Former les professionnel.le.s de l'enfance et de la petite enfance
- ▶ Mettre l'égalité femmes-hommes à l'ordre du jour de la journée pédagogique des équipes de la petite enfance
- ▶ Porter une attention accrue à la présence de stéréotypes dans les publications jeunesse
- ▶ Poursuivre l'effort de recherche de la mixité chez les professionnel.le.s



# Les constats : Voirie & espaces verts

---

- ▶ Des services composés exclusivement d'hommes
- ▶ Des métiers qui s'exercent dans l'espace public
- ▶ Des obstacles à l'intégration de femmes qui pourraient être facilement contournés :
  - ▶ Le port de charges lourdes
  - ▶ L'absence de vestiaires pour femmes
  - ▶ Le caractère salissant des tâches
- ▶ Des équipes ouvertes à l'idée de faire progresser la mixité



# Les préconisations : Voirie & espaces verts

---

- ▶ Proposer une campagne de communication de la ville pour donner envie aux femmes comme aux hommes de candidater
- ▶ Poursuivre et renforcer la sensibilisation des agent.e.s à l'égalité femmes-hommes, la mixité des métiers et la prévention du sexisme et des violences sexuelles pour favoriser l'intégration ultérieure de femmes



# Le questionnaire aux agent.e.s

---

- ▶ 32% des agent.e.s ont répondu au questionnaire, dont une majorité de femmes.
- ▶ Une majorité d'agent.e.s pour qui l'égalité femmes-hommes est une priorité pour la ville mais qui n'identifie pas les actions menées ou celles qui pourraient l'être.
- ▶ Des attentes en faveur d'une meilleure articulation des temps de vie.



# Le questionnaire aux habitant.e.s

---

- ▶ Une majorité d'habitant.e.s qui estime que l'égalité femmes-hommes reste un combat à mener pour que l'égalité se réalise.
- ▶ 90% des habitant.e.s disent ne pas avoir connaissance des actions de la ville sur l'égalité femmes-hommes.
- ▶ 75% des habitant.e.s victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles.
- ▶ Priorités des actions à mener selon les habitant.e.s :
  - ▶ Lutte contre les violences faites aux femmes
  - ▶ Education des jeunes et des enfants à l'égalité.





# La signature de la Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale

- ▶ Un symbole important
- ▶ La mise en place du plan d'actions
- ▶ Un travail en collaboration avec les services

